Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 4 Châabane 1447
23 Janvier 2026

N° 10

42ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **162**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **162**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **163**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **164**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **165**
Avis aux créanciers **167**
Convocations
Sociétés anonymes **167**
Actes Administratifs
Avis au public **169**
Divers
Avis au public **170**
Liste des Titulaires de comptes inactifs
Mutuelle Assurance de l'Enseignement **171**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Note de souscription au capital social

Dénomination sociale : Société communautaire locale IKLEEL AL-JABAL

Forme juridique de la société : Société communautaire locale

Capital social : 5000.00DT

Adresse sociale : JEDELYENNE 1280

Sujet de la société : Valorisation des produits forestiers non ligneux

La durée prévue de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet de contrat constitutif type : 15/12/2025

Nombre de parts sociales nominatives à souscrire : 25

Valeur nominale de la part sociale : 200.00DT

Etablissement bancaire : STB banque - Kasserine

Délai ouvert pour la souscription : Du 20/01/2026 jusqu'au 03/02/2026

Privilèges attribués tel que stipulés par le contrat constitutif type : Oui

Approbation de la condition d'admission aux assemblées générales et d'exercice du droit de vote : Oui

Approbation des conditions relatives à la répartition des excédents et à la constitution des réserves : Oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive : Plateforme numérique

Lieu de l'assemblée générale constitutive : Le 05/02/2026 à dix heures (10h00) Délégation

Les Fondateurs :

Nom, Prénom :

Kribi Abdessamad ; délégation : Jedeliyenne, Gouvernorat de Kasserine; Adresse : Jedeliyenne 1280

Guessmi Louay : délégation : Jedeliyenne, Gouvernorat de Kasserine; Adresse : Jedeliyenne 1280

Kribi Adel : délégation : Jedeliyenne, Gouvernorat de Kasserine; Adresse : Jedeliyenne 1280.

La clôture de la période de souscription est possible en cas de réalisation complète de la souscription.

2026400237SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Nomination d'un membre et Président du Conseil d'Administration

BANK-ARAB BANKING CORPORATION-TUNISIE "BANK ABC - TUNISIE

Société anonyme

Au capital social de cent millions de dinars tunisiens (TND 100.000.000)

Siège social : Les Berges du Lac 2045 A.B.C BULDING

Registre national des entreprises : B0577975

Suivant le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 octobre 2025 enregistré à la Recette des Finances en date du 3 novembre 2025 sous le n°25709516, quittance n°M111106 et le procès-verbal du Conseil d'Administration du 12 novembre 2025 enregistré à la Recette des Finances en date du 26 décembre 2025 sous le n°257111437, quittance n°M125491, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 9 janvier 2026, il a été décidé de :

Nommer M. Mohamed Al Shokri en tant qu'administrateur au Conseil d'Administration de Bank ABC Tunisie; et ce, pour une période qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur l'exercice 2027.

Nommer Mohamed Al Shokri en qualité de Président du Conseil d'Administration de Bank ABC Tunisie; et ce, pour une période correspondant à la période de son mandat en tant qu'Administrateur.

2026R00157SANB2

Bureau de représentation de

Bayer CropScience Schweiz AG Tunisie

Complexe immobilier «Lake Forum» Cité les Pins, bureau B23, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053, La Marsa, Tunis - Tunisie

Identifiant unique : 487604Z

Suivant procuration du 1er avril 2025 de la société Bayer CropScience Schweiz AG, sis Peter Merian-Strasse 84, 4052 Bâle, Suisse, enregistrée à la recette des finances rue El Jazira en date du 2 mai 2025 sous le n°25801251, quittance n°M030841, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 5/5/2025 dossier n°202532874, publié au Bulletin Officiel du Registre National des Entreprises "B.O.R.N.E" N°89 du 7/5/2025, Mme Hanen Chebaane est nommée, à compter du 30 avril 2025, Responsable du Bureau de Représentation de Bayer CropScience Schweiz AG en Tunisie.

2026400226SANB2

Extrait du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire

La Société Tunisienne d'Assurances Takaful «alBaraka Assurances»

SA au capital de 20.145.010 DT

Siège social : 59, Avenue Alain Savary - 1002 Tunis

Identifiant Unique : 1288542B

En vertu d'un procès-verbal de l'assemblée générale Extraordinaire

du 28/11/2025 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau de Tunis en date du 01/12/2025 récépissé 25804124 n°9078 dont un exemplaire a été déposé au RNE le 13 janvier 2026, il a été décidé :

- Mise à jour des dispositions de l'article 3 des statuts par la modification de la dénomination commerciale de la compagnie en Société Tunisienne d'Assurances Takaful «alBaraka Assurances», à compter du 1er janvier 2026;

- Mise à jour des dispositions de l'article 4 des statuts relatifs au changement de l'adresse du siège social, désormais fixée au : 59, avenue Alain Savary 1002 Tunis.

2026400239SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société "ZIED"

SARL au capital de 1.160.280D

Siège social : 46, Rue Tarek Ibn Zied Mutuelleville - 1082 Tunis

R.N.E. : 0877055M

Matricule fiscal : 0877055M/A/M/000

Suivant procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale en date du 23/12/2025, enregistré à la Recette des Finances Bardo, le 25/12/2025 sous le n°25805851 quittance n°M091349, il a été procédé à la nomination de Monsieur Mohamed Wassim Ben Ameur en tant que Gérant par intérim de la société avec tous les pouvoirs nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

Une copie du procès-verbal a été déposée au Registre National des entreprises de Tunis le 25/12/2025.

2026400238SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 15/12/2025 enregistré à la recette des finances de Nouvelle Madina en date du 19/12/2025, N° de quittance M090547 N° d'enregistrement 2520657, Mr Siraj Eddine Ben Hedi Ben Ali Talbi a vendu à Mr Hachmi Ben Ali Ben Bachir Hadyouch, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné station de lavage et commerce de pièces de rechange et accessoires des automobiles, dans le local sis 01 rue Enour Chouchet Radés Mégrine Ben Arous.

Toutes les oppositions sont à recevoir entre les mains de vendeur à l'adresse du fonds de commerce dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien le 10/01/2026.

2026R00158FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Route Tunis - Sfax le 14/01/2026 sous le n°26200182 quittance n°M006704 Melle Angham Bent Ezzedine Louati a vendu à Mr Khalil Ben Mohamed Drira tout le fonds de commerce sis à la route Sidi Mansour km 6 Sfax consacré pour la vente des produits cosmétiques et des cadeaux pour un prix global de onze Mille dinars (11.000.000DT).

Les éventuelles oppositions seront effectuées chez l'avocat Maître Mohamed Sdiri, avenue Habib Maazoun, immeuble chakroun 3ème étage n°9 Sfax et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT. Au-delà de ce délai les oppositions n'auront aucun effet. Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 17 janvier 2026 et au journal Echourouk du 17 janvier 2026.

2026X00082FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 10/11/2025 enregistré à la recette des finances route de Tunis selon reçu sous le n°M005137 enregistré sous le n°26200142 Mr Bahri Ibrahim a vendu à Mr Mbarki Kabil la totalité de son fonds de commerce (pizzeria crêperie sandwicher) situé à l'avenue des Martyrs n°63 sfax.

Toutes les oppositions seront reçues chez l'acheteur situé à l'adresse sus indiquée dans un délai de 20 jours de l'apparition au JORT

Cette annonce a été publiée au journal «Dar Assabah» du 14/01/2026.

2026X00086FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 12/9/2025 enregistré à la recette des finances route de Tunis selon reçu sous le n°M100184 enregistré sous le n°25203825 Mr Makni Aymen a vendu à Mr Ghali Whichi la totalité de son fonds de commerce (sandwich ezzou) situé à la route Mahdia km 0.5 Sfax. Toutes les oppositions seront reçues chez l'acheteur situé à l'adresse sus indiquée dans un délai de 20 jours de la parution au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal «Dar Assabah» du 14/01/2026.

2026X00087FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances, avenue Abou El Kacem Chebbi, Sfax, le 16/01/2026, sous le n° de reçu M006974 et le n° d'enregistrement 26200280. Mme Ghada Jarboui, titulaire de la C.I.N n°08808765 a vendu à la société « Chaplab Plus», société unipersonnelle à responsabilité limitée, identifiée par l'identifiant unique au Registre National des Entreprises n°1959560M, l'intégralité du fonds de commerce exploité en tant que café de première catégorie dénommé

«Maximus Coffee Shop», avec tous ses éléments corporels et incorporels, sis au local situé à l'avenue Majida Boulila, immeuble Amal, Sfax. Les oppositions sont reçues au cabinet de Maître Slim Samet, avocat, sis à l'avenue Habib Thameur, immeuble Océan bleu étage 2, bureau n°22, Sfax, dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date de publication de l'annonce au J.O.R.T.

La présente annonce a été publiée dans le journal «Al-Chourouk» en date du 22/01/2026.

2026X00088FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré le 5/1/2026, Mme Zeddini Fatma (CIN N°07041309), a vendu à Mr Abidi Mohamed (CIN N°07236440) la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue du 7 Novembre Fouchana, exploité comme salon de coiffure et vente des Parfums avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont à adresser dans le délai de 20 jours à compter de la publication de cet avis au JORT, et devront être formulées à l'adresse du fonds de commerce.

Cet avis a été publié aux journaux Achourouk et Le Quotidien le 17/01/2026.

2026400225FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Nelson Mandela en date du 15/01/2026 sous quittance n°M003451 enregistrement n°26200221, la société Karthago Travel services KTS S.A., ayant identifiant unique n°0817725 W, représentée par son liquidateur Mr Anis Ezzeddine, a vendu à la société Atlas Events Tunisia S.A.R.L., ayant identifiant unique n°1347309 Z, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels sis au rez-de-chaussée du centre commercial Lafayette rue Palestine Tunis, exploité dans l'activité d'agence de voyage.

Les oppositions éventuelles seront recevables à l'adresse du liquidateur Mr Anis Ezzeddine sise au n°31 de la Liberté 2ème étage Le Petit Colisée - Tunis, dans un délai de vingt jours au maximum à partir de la parution du présent avis au J.O.R.T.

2026400232FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

D'après le contrat de vente de fonds de commerce enregistré à la recette des finances Dawar Hicher daté le 19/01/2026 reçu n°M006225 enregistrement n°26200160 Mr. Sofiene Dridi a vendu à Mme Imen Habassi le fonds de commerce "café Zribi" situé au Boulevard Ali Balhaouene Dawar Hicher 2086 Manouba.

Toutes les oppositions auront lieu auprès de l'acheteur dans un délai de 20 jours après la parution au journal officiel de République Tunisienne J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal la Presse le 22/01/2026.

2026400234FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte de location de fonds de commerce daté le 31 décembre 2025 enregistré à la recette des finances Hammam-Lif le 31 décembre 2025 sous le N°25303044 quittance N°075200, Mr Aymen Ben Ghorbel a loué à la Société Espace Aymen Ben Ghorbel le fonds de commerce de vente des articles de librairie, scolaires et articles divers sis au 11 Avenue Taieb Mhiri Hammam-Lif.

2026R00155FCCC3

Location-gérance libre du fonds de commerce

En vertu du contrat de location d'un fonds de commerce rédigé le 09/01/2026, enregistré à la recette des finances palais des finances de Bizerte 16/01/2026 sous le N°26300214, quittance N°M005394, Mme NAWAL MAALAOUI, CIN n°08380315 délivrée à Tunis le 28/02/2019 a donné en gérance libre à Mr SAIF EDDINE ALLOUCH, CIN n°08994735 délivrée à Tunis le 7/8/2017, l'ensemble du fonds de commerce dénommé «restaurant ROSALINA» sis au N°20 quai Tarek Ibn Zied Bizerte Center. Et ce pour cinq ans renouvelables.

Cette annonce est publiée au journal "la Presse" du 22/01/2026.

2026400233FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Syndic la Résidence Montazah Ain Zaghouan2

Constitution du Syndicat des Copropriétaires de la Résidence Montazah Ain Zaghouan2, sise à l'Avenue Cheikh Neifer, Résidence Ain Zaghouan, Tunis.

Constitutive du Syndicat des Copropriétaires de la Résidence Montazah Ain Zaghouan 2, sise à l'Avenue Cheikh Neifer, Résidence Ain Zaghouan, Tunis, l'assemblée s'est tenue le 27/9/2025 et a été dûment actée dans le cadre de l'Assemblée Générale Constitutive.

Le Conseil Syndical des Copropriétaires a été élu comme suit :

- Mme Fatma Chaouachi : Présidente.

- M. Mohamed El Hedi Abdel Kefi : Membre.

- M. Mohamed Ali Kosantini : Membre.

- M. Saif Eddine Yahyaoui : Membre.

- M. Anis Thaghri : Membre.

2026R00129APSF1

Constitution d'un groupement de développement agricole

Nom de groupement : Groupement de Développement de l'Eau Potable d'El Chnayna

Adresse : Chnayna - Chaaleb - Manzel Chaker 3020 Sfax

Zone d'intervention : Chnayna - Manzel Chaker - Sfax

Objet : Eau potable

Instance

Président : Mokhtar ben Hssin Tayari

Trésorier : Mouez ben Abed Allah Bouchnena

Reçu de dépôt à 31/10/2025.

2026X00083APSF1

Constitution d'un GDA

Nom de groupement : GDA "les créatrices de demain à El Ayoun"

Adresse : Délégation d'El Ayoun, Gouvernorat de Kasserine

Zone d'intervention : El Ayoun - El Barrak

Objet : Exploitation et valorisation des ressources naturelles dans la zone d'intervention.

Reçu de dépôt à : N°267 du 12 Juin 2025.

Comité :

Présidente : Samia Nasraoui

Trésorière : Ines Nasraoui.

2026X00084APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Maître Elkamel Neila

Avocate

Avenue Habib Bourguiba Grombalia

Tél : 72.257.778

MF : 0749597A/P/00

1/ Partie poursuivante : Trabelsi Hedi demeurant à Beni Khalled route Grombalia.

2/ Partie poursuivie : Chlagou Asma demeurant à Beni Khalled route Grombalia.

3/ L'avocat poursuivant : Maître Elkamel Neila, avenue Habib Bourguiba Grombalia.

4/ Désignation de l'immeuble saisi :

196,8 parts de l'immeuble appelé (Gars ben rjab) objet du titre foncier N°626920 Nabeul, sis à Beni Khalled, d'une superficie de 21360 m² divisé en 21360 parts qui consiste en un premier étage d'une maison contenant un hall, une salle de séjour, 4 chambres, une salle de bain, des balcons et deux terrasses.

5/ La mise à prix :

La mise à prix est fixée à 142971,800 D.

6/ Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le 23/02/2026 à 9h devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Grombalia.

Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi à tout moment pour participer aux enchères il faut consigner le tiers de la mise à prix et pour les étrangers il faut avoir l'autorisation du gouverneur.

2026R00156VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Etude maître Trabelsi Ahmed Sabri

Avocat près la cour de cassation

Avenue Léopold Senghor Sousse

Tél : 73215422

Fax : 73215423

MF : 000PA780898/T

- Il sera procéder le lundi 02/03/2026 à partir de 9heures au tribunal de 1ère instance de Sousse à la vente d'immeuble ci-dessous.

Poursuivant : BH Bank (ex banque de l'habitat) société anonyme dont le siège social sis à l'avenue Mohamed V Tunis RNE : 0024588W par le billais de son représentant légal demeurant à son local du sahel sis à l'avenue 14 Janvier Sousse.

Poursuivie : Rabiaa bent Bannour ben Salah Lahmar CIN n°02982765 demeurant à rue 730 cité Suisse Sousse ou appartement n°13 immeuble snit 4ème étage sidi Abdelhamid Sousse.

L'avocat poursuivant : maître Ahmed Sabri Trabelsi sis à l'Avenue Léopold Senghor Sousse MF : 000PA 780898/T.

Immeuble à vendre : la totalité de l'appartement objet du titre foncier n°172880 Sousse sis au 4ème étage de la résidence Nesrine à Sidi Abdelhamid en face de l'immeuble SPROLS d'une superficie de 128m² composé d'un vaste salon et trois chambres cuisine, salle de bain, 2balcons et une terrasse revêtement en carrelage mosaïque et en céramique pour la salle de bain dont les murs et ceux de la cuisine sont revêtus en faïences et la boiserie en bois.

- Prix d'ouverture deux cent vingt neuf mille dinars (229000d000) frais en sus. Possibilité de visiter les lieux selon l'horaire administratif.

- Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner par le billais d'un avocat le tiers de la mise à prix avant la vente.

- Les étrangers ne peuvent y participer qu'après l'autorisation du gouverneur Pour plus de renseignements contacter le dit tribunal ou l'étude de l'avocat poursuivant maître Ahmed Sabri Trabelsi.

2026S00071VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Abdelkafi Fatma

Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax

Créancier saisissant : Qatar National Bank-Tunisia (ex. Tunisian Quatari Bank TQB), Société anonyme, dont le siège social est à Tunis, centre urbain nord, rue cité des sciences BP320-1080 TUNIS CEDEX identifiant unique et matricule fiscal

n°014247W/P/M/000, ayant élu son domicile auprès de son avocat Maître Abdelkafi Fatma, Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax.

Débiteur saisi :

Thameur Ben Chadhli Khrifich, commerçant, titulaire de la carte d'identité nationale n°05324497, demeurant à Sfax, rue Yasmine, n°38, Sakiet Eddaier Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Abdelkafi Fatma, Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax.

Immeuble saisi :

Il s'agit d'un bien immobilier à usage d'habitation, situé entre la route de Mahdia km 8 et Avenue Rached rue Mahmoud Matri à Sfax. Il est distant d'environ 410 m de la route de Mahdia et d'environ 260 m de l'Avenue Rached et de l'école primaire de Rached à Sfax.

Le bien consiste en un terrain d'une superficie de 1130 m², limité par le Sud d'une entrée commune d'une largeur de 10 m par lequel son entrée, de l'ouest par une entrée de 5 m, de l'Est par une entrée privée, et au nord par un terrain appartenant à Habib Mnajeh et Bouassida chacun d'un côté. Le terrain est entièrement clôturé. Il est équipé par deux portes du côté sud.

Sur ce terrain est édifiée une villa résidentielle au rez-de-chaussée côté nord couvrant environ 546 m², le reste étant composé d'un jardin, de passages et d'une piscine de 54 m², ainsi que des constructions secondaires d'environ 31 m².

Rez-de-chaussée (343 m²) y compris le garage :

Sol en marbre, plafonds en plâtre décoratif, portes en bois de qualité, chauffage central. Il se compose d'une véranda couverte donnant sur l'entrée principale, d'un grand salon, d'un séjour spacieux qui s'ouvrent l'une sur l'autre par une porte coulissante, d'une suite parentale avec dressing, chambre, salle de bain et salle de sport, un sauna et d'un bureau. Puis un couloir à sa fin un petit séjour, une salle de bain et lave mains. Puis une cuisine principale équipée de placards avec balcon et salle à manger. Une cuisine secondaire ouvrant sur un débarras et un garage. Ce garage a une porte en aluminium pouvant accueillir deux voitures, d'une petite cuisine, des placards et d'une salle d'eau, une porte secondaire donnant sur un séchoir son sol en parterre de luxe.

Etage d'une surface de (200 m²) :

Sol en marbre, plafonds en plâtre décoratif, portes en bois de qualité, chauffage central. Il comprend un grand hall ouvrant sur une terrasse. Du côté droit une suite invités avec chambre, salle de bain et kitchenette. Du côté gauche un grand hall, deux chambres et une salle de bain.

Escaliers en marbre avec garde-corps en bois noble.

La villa est âgée de moins de treize ans, en bon état général, située dans un quartier nouveau et résidentiel moderne et bien urbanisé.

Mise à prix :

La mise à prix de la propriété à vendre a été estimée à un million cent cinq mille dinars : (1. 105.000 000D) sans frais. Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le tiers (1/3) du montant de la mise à prix avant la date de l'adjudication et ce par l'intermédiaire d'un avocat. Les étrangers désirant participer à l'adjudication doivent au préalable avoir une autorisation de Monsieur le gouverneur de Sfax.

Charges : Hypothèques :

Hypothèque au profit de la QNB pour garantir un montant de 460 mille dinars outre les intérêts

Hypothèque au profit de la QNB pour garantir un montant de 270 mille dinars outre les intérêts

Hypothèque au profit de Banque Zitouna pour garantir un montant de 400 mille dinars outre les intérêts

Hypothèque au profit de Banque Zitouna pour garantir un montant de 200 mille dinars outre les intérêts.

Date de l'adjudication :

L'adjudication aura lieu le lundi deux Mars deux mille vingt six (02/03/2026) à partir de neuf heures du matin, à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax 1 sis à l'Avenue Victor Hugo Sfax.

Observations :

La visite du terrain saisi peut avoir lieu pendant les horaires de travail. Pour de plus amples renseignements contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax 1 où a été déposé le cahier des charges, ou l'étude de l'avocat poursuivant dont le bureau est sis à l'Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax et aux mêmes horaires.

2026X00085VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction sur ordre du tribunal

Le poursuivant : Le Receveur des Finances à Sakiet Eddaier en sa qualité de comptable public, chargé du recouvrement des deniers de l'Etat son adresse aux services de la Recette des Finances Sakiet Eddaier de Sfax.

Le débiteur saisi : Jamel Ben Ltaief ben Mokhtar GASSARA, ayant son domicile à la Route de Mahdia km 10 Sakiet Eddaier Sfax propriétaire d'une usine de marbrerie et du commerce des matériaux de construction en gros, titulaire de la carte d'identité n°01286938 inscrit au registre national des Entreprises sous le n°443569A.

L'avocat poursuivant : Maître Houcine Mabrouk, avocat à la cour de cassation, titulaire de matricule fiscal n°799249J/A/P/000 ayant son étude à la Rue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu, 3ème étage n°36 Sfax 3000.

Immeuble à vendre :

Il s'agit d'une parcelle de terrain nu sise à la Route de Mahdia km 10 Sfax et précisément à une Rue qui est une déviation à droite en direction de Mahdia et qui se trouve au milieu de

plusieurs logements sa superficie couvre 7418 m² elle est limitée au Sud et à l'Ouest par les clôtures des voisins et sans limites réels pour les deux autres côtés Nord et Est, ses mesures sont en partant de son angle Sud Est en direction du Nord 63,72m puis vers l'Ouest 115,69m puis vers le Sud 65,34m puis vers l'EST 114,25m pour rejoindre l'angle de départ des mesures de son côté Est où se trouve son passage. Elle est en état de négligence, le branchement de l'immeuble aux réseaux électrique et à l'eau potable est possible.

Mise à prix : trois cent cinquante cinq mille huit cent dinars (355.800, 000 d) après déduction de 40%.

Date et lieu des enchères : La vente de l'immeuble précité sera faite à la salle des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax au plais de la Justice sis à la rue Abou Kacem Chebbi Sfax et ce le lundi vingt trois février deux mille vingt six (23/02/2026) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble à vendre et son constat sont possibles tous les jours de la semaine au cours de l'horaire de travail.

Pour consulter le cahier des charges il y a lieu de contacter l'avocat poursuivant ayant son bureau Rue Habib Thameur immeuble l'Océan Bleu, 3ème étage bureau n°36 Sfax 3000 ou le greffe du tribunal de Première Instance de Sfax.

Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un avocat et après avoir consigné le tiers de la mise à prix par chèque certifié conformément à la loi.

Les enchères sont faites sur la base de la mise à prix précitée en sus des divers frais.

2026X00090VEPA1

Avis aux créanciers

Nomination d'un liquidateur

N° de la CIN du demandeur de la liquidation : 09192481

Suivant ordonnance sur requête n°78846 émanant du tribunal de première instance de Tunis en date du 9/01/2026, il a été décidé :

La nomination de Monsieur Ameur Mansour, domicilié à la Rue Irak Centre Galaxie Bloc B 7ème Etage - 1002 Tunis - Tél : 71 830 168, en qualité de liquidateur des biens successoraux du feu Walid ben Abdellatif Chebbi.

La nomination de Madame Khaoula Mahria en qualité de juge commissaire des opérations de liquidation.

Les créanciers de la succession doivent produire leurs titres de créances au cabinet du liquidateur dans les vingt jours qui suivent la parution de cette annonce.

2026400224VEPA2

Nomination de liquidateur

Le parti de la pétition populaire courant de la reforme nationale

Adresse : 25 Avenue Madrid 2ème étage Tunis

En vertu de jugement N°22704 émanant du tribunal de première instance de Tunis en date du 20/12/2024, il a été décidé la dissolution de parti de la pétition populaire courant de la reforme nationale et la nomination de maître Faouzia ABBES liquidatrice de parti.

Les créanciers doivent produire leurs titres de créances au cabinet de liquidatrice sis au 11, Rue Belhessen Jrad cité administrative Ariana - Tél : 28 206 646, dans les 20 jours qui suivent la parution de cette annonce au JORT.

2026400227VEPA2

Nomination de liquidatrice de succession de Salem BAHRI

Suivant ordonnance sur requête N°77024 émanant du tribunal de première instance de Tunis en date du 25/11/2025, il a été décidé la nomination de maître Faouzia Abbes liquidatrice de la succession de Salem BAHRI et la nomination de juge Madame Linda SAID juge commissaire des travaux de liquidation.

Les créanciers doivent produire leurs titres de créances au bureau de la liquidatrice sise au 11, Rue Belhessen Jrad, Cité Administrative, Ariana - Tél : 28 206 646.

2026400228VEPA2

Une décision de conclure la liquidation de la succession du défunt AHMED BEN HASEN

Le 03/05/2024, une décision a été rendue par Mme Malek El Hammas, Juge du Crédit et de la Liquidation au Tribunal de Première Instance d'Ariana, dans l'affaire de liquidation n°87705, ordonnant la clôture de la procédure de liquidation de la succession de feu Ahmed Ben Hasan et transmettant le dossier au président du tribunal pour suite à donner.

Toutes les parties concernées ont été informées du contenu de cette décision.

2026400229VEPA2

Clôture du dossier d'administration judiciaire

Société TUNIMED

IU : 1199749T

En vertu de la décision rendue par le juge de liquidation et du séquestre en date du 9 décembre 2025, il a été décidé la clôture du dossier n°33 de l'administration judiciaire de la Société TUNIMED, inscrit au registre national des entreprises sous l'Identifiant Unique N°1199749T.

2026400230VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

LES GRANDS SILOS DE BEJA «G.S.B»

Société anonyme

Au capital de 5 534 800 TND

Siège social : Zone Industrielle Route d'Amdoun Béja

Identifiant Unique : 0462927J

Les actionnaires de la société LES GRANDS SILOS DE BEJA «G.S.B»

sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 25 février 2026 à 9 H au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et des délais de convocation;

2. Lecture et approbation des rapports de gestion de la Société au titre de l'exercice 2024 ;

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2024 ;

4. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2024 ;

5. Affectation des résultats du l'exercice 2024 ;

6. Approbation des conventions réglementées relatives à l'exercice 2024 ;

7. Quitus aux membres du conseil d'administration;

8. Allocation des jetons de présence;

9. Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents afférents à l'Assemblée Générale Ordinaire ainsi que les projets de résolutions sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société sus-indiqué.

2026R00159SANB3

Convocation à l'assemblée Générale Ordinaire

Société Tunisienne du Réseau Ferroviaire Rapide

S.A au capital de 10.000.000 dinars

Siège social : Immeuble Yamama, rue du Lac Huron, 1053 les Berges du Lac, Tunis

M.F : 1012896Z/A/M/000

R.C : B2451512007

Messieurs les actionnaires de la Société du Réseau Ferroviaire rapide de Tunis «TRANS FER» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le Mardi 24/02/2026 à 10 :00 heure, au siège social de la société sis à l'Immeuble Yamama, rue du lac Huron, 1053 les Berges du lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration au titre de l'exercice 2024

- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes sur l'exercice 2024

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2024

- Approbation des états financiers de l'exercice 2024

- Quitus aux membres du conseil d'administration

- Fixation des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2024

- Nominations et renouvellement des mandats des administrateurs membres du conseil d'administration.

- Désignation de deux commissaires aux comptes pour le mandat 2025-2027.

2026R00161SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société "CLINIQUE ZITOUNA"

Société anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne

Au capital de 4 000 000 DT

Identifiant unique : 043401Z

Les actionnaires de la Société "CLINIQUE ZITOUNA" sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 20 février 2026 à 10h du matin au cabinet du liquidateur Abdeljalil Bouchaala, situé à la route de Gremda km 0.5 Imm Asma Palace Mezanine B 6 Sfax, pour examiner l'ordre du jour suivant :

- Renouvellement du mandat du liquidateur.

- Questions diverses.

Les titulaires d'actionnaires seront admis à cette assemblée sur simple justification de leur identité.

Les représentants des actionnaires seront admis sur présentation d'un mandat spécial écrit revêtu de la signature du mandant indiquant les noms et prénoms du mandant et du mandataire.

2026X00089SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la Société TECHNOLATEX

Société anonyme faisant appel public à l'épargne

Capital social : 7 850 000,000 TND

Siège social : Lot N°2 Z.I Sidi Boutefaha 9000 Béja

IU : 1184912J

M.F : 1184912J/A/M/000

Les actionnaires de la société TECHNOLATEX sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la Société qui se tiendra au bureau sis au 1, rue Turkana, Emir EL BOUHAIRA, Appt N°1, les Berges du lac, 1053 Tunis, le Vendredi 20 février 2026 à 10 heures du matin à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle;

2. Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2024 ;

3. Lecture du rapport général et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024 et leurs approbations;

4. Examen et approbation des conventions prévues à l'article 200 du Code des sociétés commerciales intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et réintégration des précédentes autorisations conférées ;

5. Examen et approbation des Etats Financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024 et affectation du résultat relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;

6. Quitus aux administrateurs et Directeurs Généraux;

7. Pouvoirs pour formalités.

2026400236SANB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que la Société "AIRBUS ATLANTIC TUNISIE" (La Société STELIA AEROSPACE auparavant) dont le siège social est situé à la zone industrielle M'Ghira III, à la rue de Gabès au lot N°59 de la délégation de Fouchana du gouvernorat de Ben Arous, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'énergie, sous le N° A-2024-09-0201007633 en date du 22 mai 2024 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de fabrication et montage des composants pour avion, située à l'adresse susvisée et ce conformément aux plans annexés à la demande mentionnée ci-dessus et qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Ben Arous et de la municipalité de Fouchana.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Ben Arous ou le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Fouchana ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines et de L'Energie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la société de stockage du Sahel "Les Trois S" dont le siége social est situé à l'Avenue Hedi Nouira 4003 Sousse, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie des Mines et de l'Energie sous le N° A-2025-09-0201-0008477 en date du 03 Juin 2025 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en des entrepôts de stockage de produits alimentaires situés à proximité de la Route Nationale N°1 à Djebel Jeloud du gouvernorat de Tunis, et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Tunis ou de la municipalité de Tunis.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Tunis ou le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Tunis ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie des Mines et de l'Energie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la société "SIMOTEX" dont le siège social est situé à la rue 6120, El Omran Supérieur Tunis, a présenté une demande enregistrée au ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie sous le N° A-2025-0201-09-0019509 en date du 24 décembre 2025 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de confection des vêtements située à la rue Abdelhafidh Ben Naceur, El Omran Supérieur du gouvernorat de Tunis et ce conformément aux plans annexés à la demande mentionnée ci-dessus qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Tunis ou de la municipalité de Tunis.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par messieurs le gouverneur de Tunis ou le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Tunis ou le directeur de la sécurité au ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la société "POLYPHOS" dont le siège social est situé à proximité de la route nationale N°1 au KM 12, Boumhel El Bassatine 2097 Ben Arous, a présenté une demande enregistrée au ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie sous le N° A - 2026-0201-09-01 en date du 02 janvier 2026 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de première catégorie consistant en une unité industrielle de production des produits chimiques située à la zone industrielle de Gannouch du gouvernorat de Gabès et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Gabès ou de la municipalité de Gabès.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par messieurs le gouverneur de Gabès ou le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Gabès ou le directeur de la sécurité au ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la Société Tunisienne de Chocolaterie et de Confiserie "SOTUCHOC" dont le siége social est situé à la route de Khelidia au km 13 Naassen 1135 Ben Arous, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'énergie, sous le N°A-2024-09-0201-0014785 en date du 10 octobre 2024 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de fabrication du chocolat et de confiserie, située aux lots de 42 au 53 au Park d'activité industrielle d'El Fejja de la délégation

de Mornaguia du Gouvernorat de Manouba et ce conformément aux plans annexés à la demande mentionnée susvisée et qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Manouba et de la municipalité de Mornaguia.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Manouba ou le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Mornaguia ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines et de L'Energie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Vente sous plis cachetés d'un terrain nu

Maître Ezzeddine Habib en tant que syndic de la faillite de la société «Jannet Immobilière» lance une vente sous plis cachetés concernant deux terrains nus situés à Fouchana, gouvernorat de ben Arous, conformément à l'article 544 alinéa 2 du code de commerce.

Tout intéressé doit retirer le cahier des charges au bureau du syndic de faillite sis au 8, Rue du Koweït, Lafayette 1002 Tunis.

Les offres doivent parvenir au plus tard le 28/02/2026.

Pour plus d'informations, contactez au téléphone : 71.834.458 ou 24.174.990.

2026400235DIVD2

تعاونية التأمين للتعليم

شركة تأمين ذات صبغة تعاونية خاضعة لمجلة التأمين والأمر عدد 92.2257 المؤرخ في 1992/12/31
المقر الاجتماعي: مجمع المشتل، شارع أولاد حفوز، ص.ب 61 باب الخضراء 1075 - تونس
هاتف:300 020 70 (216+) / فاكس: 440 845 71 (216+)

Conformément aux dispositions des articles 43 et 44 de la loi n°48-2025 du 15 Janvier 2025, portant loi de finances 2025 pour l'année 2025, la Mutuelle Assurance de l'enseignement publie ci-dessous la liste nominative des détenteurs des avoirs exigibles résultant des contrats d'assurance vie et de capitalisation n'ayant fait l'objet d'aucune opération, réclamation ni litige à quelque titre que ce soit par leurs ayants droit pendant une période de 15 ans sans interruption au 31 décembre 2025.

En conséquence, toute personne figurant sur la liste précitée est tenue de se présenter au siège social de la Mutuelle Assurance de l'Enseignement avant le 15 Février 2026. Passé ce délai, et conformément à la loi, les montants non réclamés seront transférés au compte courant du trésor ouvert auprès de la Banque Centrale de Tunisie.

وفقًا لأحكام المادتين 43 و44 من القانون عدد 48 لسنة 2025 المؤرخ في 15 جانفي 2025، المتعلق بقانون المالية لسنة 2025، تنشر تعاونية التأمين للتعليم فيما يلي قائمة اسمية لحاملي الأموال المستحقة الناتجة عن عقود التأمين على الحياة وعقود تكوين الأموال التي لم تشهد أي عملية مطالبة أو نزاع بأي شكل من الأشكال من قبل أصحاب الحقوق خلال فترة 15 سنة متواصلة إلى غاية 31 ديسمبر 2025.

وعليه، فإن كل شخص وارد اسمه في القائمة أدناه مدعو للحضور إلى المقر الاجتماعي بتعاونية التأمين للتعليم قبل تاريخ 15 فيفري 2026.
وبعد هذا الأجل، وطبقًا للقانون، سيتم تحويل المبالغ غير المطالب بها إلى الحساب الجاري للخزينة المفتوح لدى البنك المركزي التونسي.

قائمة حاملي الأموال المستحقة

ZAIDI HATEM
FEJJARI EP ZAIDI HANENE
JAOUADI MOHAMED SLIM
GORRAB MOHAMED ZIED
BEN ALLAOUA RANIA
JEDAY MOHAMED
GRATI WAHID
ZOUARI MOHAMED
TRABELSI MOHAMED
SPI.LATIFA
BEN HASSAN RIDHA
JABALLAH JALEL
OSMAN ZOUHAIER
NAOUI ADEL
BERHOUMA SAMI
AYADI HACHEM
BADREDDINE MONCEF
HAMMAMI SALAH
FRIOUI MED WAEL

2026R00160BCFA5